

## **RAPPORT DE LA QUINZIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION**

(Hobart, Australie, du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1996)

### OUVERTURE DE LA REUNION

1.1 La quinzième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique se tient à Hobart, en Tasmanie (Australie), du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1996, sous la présidence de Jacques Villemain (France), qui ouvre la session.

1.2 Tous les États membres de la Commission sont représentés : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Communauté européenne, République de Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération russe, Suède, Ukraine et Uruguay.

1.3 La Bulgarie, le Canada, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas et le Pérou ont été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. La Finlande et la Grèce y sont présents à ce titre.

1.4 La Coalition de l'Antarctique et de l'océan Austral (ASOC), la Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCSBT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA), l'Agence des pêches du Forum (FFA), la Commission interaméricaine des thonidés tropicaux (IATTC), la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la Commission des pêches de l'océan Indien (IOFC), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), la Commission internationale baleinière (CIB), le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR), le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR) et la Commission du Pacifique Sud (CPS) ont été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. L'ASOC, la CCSBT, la CIB, la COI et l'UICN y sont représentées.

1.5 Le président accueille les Membres et les observateurs à la réunion, et fait remarquer que depuis la dernière réunion, l'Uruguay est devenu membre à part entière de la Commission, ce qui porte à 23 le nombre des Membres et à six celui des États adhérents. La république de Namibie a manifesté le désir de participer aux travaux de la CCAMLR, et son Ministère des pêches et des ressources marines examine à l'heure actuelle une éventuelle adhésion à la Convention.

1.6 La liste des participants figure à l'annexe 1 et la liste des documents présentés à la réunion, à l'annexe 2.

1.7 Son Excellence, Sir Guy Green, Gouverneur de la Tasmanie, accueille les participants.

1.8 Assistant pour la première fois à la réunion de la Commission, son Excellence Sir Guy Green fait remarquer que, depuis les premiers jours de la colonisation européenne, l'intérêt que manifeste la Tasmanie pour l'Antarctique s'est considérablement développé au point qu'aujourd'hui, elle joue un rôle important dans tous les domaines, notamment la recherche scientifique, la recherche et l'analyse du droit et de la politique, les études sur l'environnement, le ravitaillement des navires engagés dans des expéditions polaires ainsi que l'approvisionnement d'un grand nombre de produits, de services et de technologies spécialisés.

1.9 Son Excellence rappelle qu'il a récemment organisé un forum de deux jours qui, pour la première fois, rassemblait tous ceux qui, en Australie, mènent des activités, tant au niveau national qu'au niveau des différents États, dans des secteurs touchant à l'Antarctique, aux régions subantarctiques et à l'océan Austral, et leur permettait de présenter leurs points de vue sur ce qu'ils jugent être l'avenir de la Tasmanie dans ce domaine.

1.10 Son Excellence déclare que la CCAMLR est une organisation tout à fait remarquable et dont les accomplissements depuis la mise en place sont impressionnants. Il se réfère notamment à l'approche tant préventive que consciente de l'écosystème adoptée par la CCAMLR pour la gestion des ressources marines vivantes ainsi qu'au système d'observation scientifique internationale. Il est conscient des difficultés auxquelles la Commission doit faire face pendant la présente réunion mais est confiant qu'elle saura, grâce à sa longue expérience et à ses accomplissements, son attitude avancée, l'expertise de son Comité scientifique et l'engagement de tous ses Membres, trouver les formules innovatrices voulues pour mener à bien ses objectifs.

1.11 Son Excellence conclut en faisant l'éloge du modèle exemplaire que représente la CCAMLR qui a réussi à transformer une convention internationale en un instrument de conservation équilibré, efficace et dynamique.